

**COMMUNE DE GRAVELINES**

**(1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 215 902 735 00012

POSTE COMPTABLE DE GRAVELINES

**M 14**

**COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL (3)**  
**Voté par nature**

**Année 2019**

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCL, syndicat mixte etc...)  
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.  
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	56 951 467,15	G	59 898 707,29
	Section d'investissement	B	9 256 937,38	H	9 373 797,91

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0,00	I	672 051,04
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	0,00	J	634 413,22

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	66 208 404,53	=G+H+I+J	70 578 969,46
--------------------------------	----------	---------------	----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 357 603,90	L	206 053,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	3 357 603,90	=K+L	206 053,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	56 951 467,15	=G+I+K	60 570 758,33
	Section d'investissement	=B+D+F	12 614 541,28	=H+J+L	10 214 264,13
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	69 566 008,43	=G+H+I+J+K+L	70 785 022,46

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 3 357 603,90	L 206 053,00
13	Subventions d'investissement	0,00	206 053,00
20	Immobilisations incorporelles	324 937,74	0,00
21	Immobilisations corporelles	771 072,01	0,00
23	Immobilisations en cours	2 261 594,15	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.